

Décision

Générale

colonial

Décision n° 734 DÉCISION n° 734 du 25 juillet 1939.

n° 734

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 512 du 31/07/1939

Date de publication
25 juillet 1939

Date du numéro
31 juillet 1939

TEXTE INTÉGRAL

Une réquisition de passage À en premier classe, de Djibouti à Marseille, et une feuille de voyage pour se rendre à Paris seront délivrées à M. Verdun (Pierre), ingénieur principal de 1re classe des travaux publics des colonies, chef du Service des travaux publics de la Côte française des Somalis, rentrant en mission en France. Ce fonctionnaire, classé à la 1re catégorie B. Voyageant seul, prendra a passage sur le parque-bot Chenonceaux de la Compagnie des Messageries maritimes attendu à Djibouti vers le 30 juillet 1939. La dépense est imputable au budget local de la Côte française des Somalis, chapitre 14.article 5, paragraphe 1er.